



**La Cheffe du Département
des institutions, du territoire
et du sport**

Place du Château 1
1014 Lausanne

Aux Municipalités
des communes vaudoises

Lausanne, le 26 septembre 2023

Enquête en lien avec le Plan directeur cantonal 2050

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

La révision complète du plan directeur cantonal (PDCn), inscrite dans le programme de législature 2022-2027, franchit une première étape importante aujourd'hui. Nous présentons ce jour les Perspectives pour le territoire, qui identifient sept enjeux majeurs pour le territoire du canton à l'horizon 2050. Une phase de participation publique, qui prend dans un premier temps la forme d'une enquête ouverte à toute la population vaudoise, est également lancée.

Cette enquête, qui se déroulera du 26 septembre au 31 octobre 2023, sera annoncée via un plan de communication varié, afin de toucher le plus grand nombre. Afin de pouvoir relayer au maximum l'information sur cette enquête, je me permets également de vous solliciter, afin de voir si vous pouvez, d'une manière ou d'une autre, en faire la promotion sur les outils de communication à votre disposition.

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) met à votre disposition un kit de communication que vous pouvez utiliser dès aujourd'hui pour promouvoir cette enquête. Vous y trouverez des bannières pour les sites web, un texte et un visuel pour une page web, une affichette à imprimer et coller dans les locaux ouverts au public ou encore des liens vers des vidéos. En cas d'utilisation de ce matériel, je vous remercie de créer un lien vers le site <https://vd.pdcn.ch>. Celui-ci permettra d'accéder facilement à l'enquête.

Patrick Genoud (communication DGTL – patrick.genoud2@vd.ch) se tient à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie de croire, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Conseillère d'Etat

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Aménagement du territoire

Lancement d'une grande enquête dans le cadre de la révision complète du plan directeur cantonal

Projet phare du Programme de législature 2022-2027 du Conseil d'Etat, la révision complète du plan directeur cantonal entre dans une phase de participation publique. Ce vaste chantier débute par une enquête ouverte à l'ensemble de la population vaudoise, qui s'appuie sur les *Perspectives pour le territoire*. Adopté cet été par le Gouvernement, ce document de référence identifie les enjeux majeurs du développement territorial à l'horizon 2050. Les travaux de révision s'étendront sur trois ans, l'objectif temporel du Conseil d'Etat étant fixé : l'avenir du territoire vaudois reposera dès 2028 sur un plan directeur entièrement revu, sur le fond comme sur la forme.

Le plan directeur cantonal (PDCn) est l'instrument stratégique qui oriente l'organisation du territoire dans un horizon de 15 à 25 ans. Imposé par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, il doit être réexaminé à intervalles réguliers afin d'intégrer les évolutions légales, sociales, environnementales ou encore technologiques. Approuvé en 2008 par la Confédération, le PDCn actuel présente des inconvénients de lisibilité, en raison notamment de plusieurs adaptations rendues nécessaires ces 15 dernières années par l'évolution de plusieurs politiques publiques et de cadres légaux. Le Conseil d'Etat a dès lors décidé de réviser le plan entièrement, tant sur le fond que sur la forme. La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a été chargée de mener à terme cet important projet, cela en collaboration avec toutes les entités cantonales dont les politiques impactent le territoire.

« C'est quoi le plan ? »

La DGTL, placée sous la responsabilité de la conseillère d'Etat et présidente du Gouvernement Christelle Luisier Brodard, lance aujourd'hui une enquête ouverte à toute la population vaudoise. Placée sous le slogan « C'est quoi le plan ? », une campagne de communication invite la population à répondre à un questionnaire dont les résultats anonymisés nourriront la première phase de l'élaboration de la révision

complète du PDCn. Ce questionnaire est accessible jusqu'au 31 octobre en suivant le lien internet : <https://vd.pdcn.ch>.

Cette première étape sera suivie de trois autres qui s'échelonnent tout au long de l'année 2024. Ainsi, il est prévu de réaliser une seconde enquête destinée à un panel représentatif de la population, puis des ateliers régionaux regroupant les entités territoriales qui utilisent le PDCn (communes, structures d'agglomération et associations économiques régionales). Des rencontres avec les milieux associatifs et professionnels (groupes d'intérêt) sont également prévues tout au long du processus d'élaboration.

Sept enjeux majeurs pour le territoire

Les quatre étapes de la participation publique sont basées sur les *Perspectives pour le territoire*. Ce document présente les grands enjeux auxquels le Canton devra répondre dans son projet de plan directeur cantonal. Approuvé par le Conseil d'État le 5 juillet dernier, il est le fruit d'un travail coordonné réalisé par l'ensemble des entités de l'État dont les politiques publiques impactent le territoire vaudois. Ce cadre de référence, qui fonde l'ensemble des travaux, traite des domaines de l'urbanisation, l'environnement, l'énergie, l'agriculture, la mobilité, l'économie, des ressources, ainsi que les services.

Le Conseil d'État a pour objectif de transmettre son projet de PDCn révisé au Parlement vaudois d'ici fin 2026, ce qui permettrait à celui-ci d'adopter le dossier au cours du 1^{er} semestre 2027. Le PDCn 2050 sera ensuite être transmis au Conseil fédéral pour approbation, il devrait ainsi entrer en vigueur l'année suivante.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat,

021 316 45 14

DITS, Alain Turatti, directeur général du territoire et du logement,

021 316 74 44

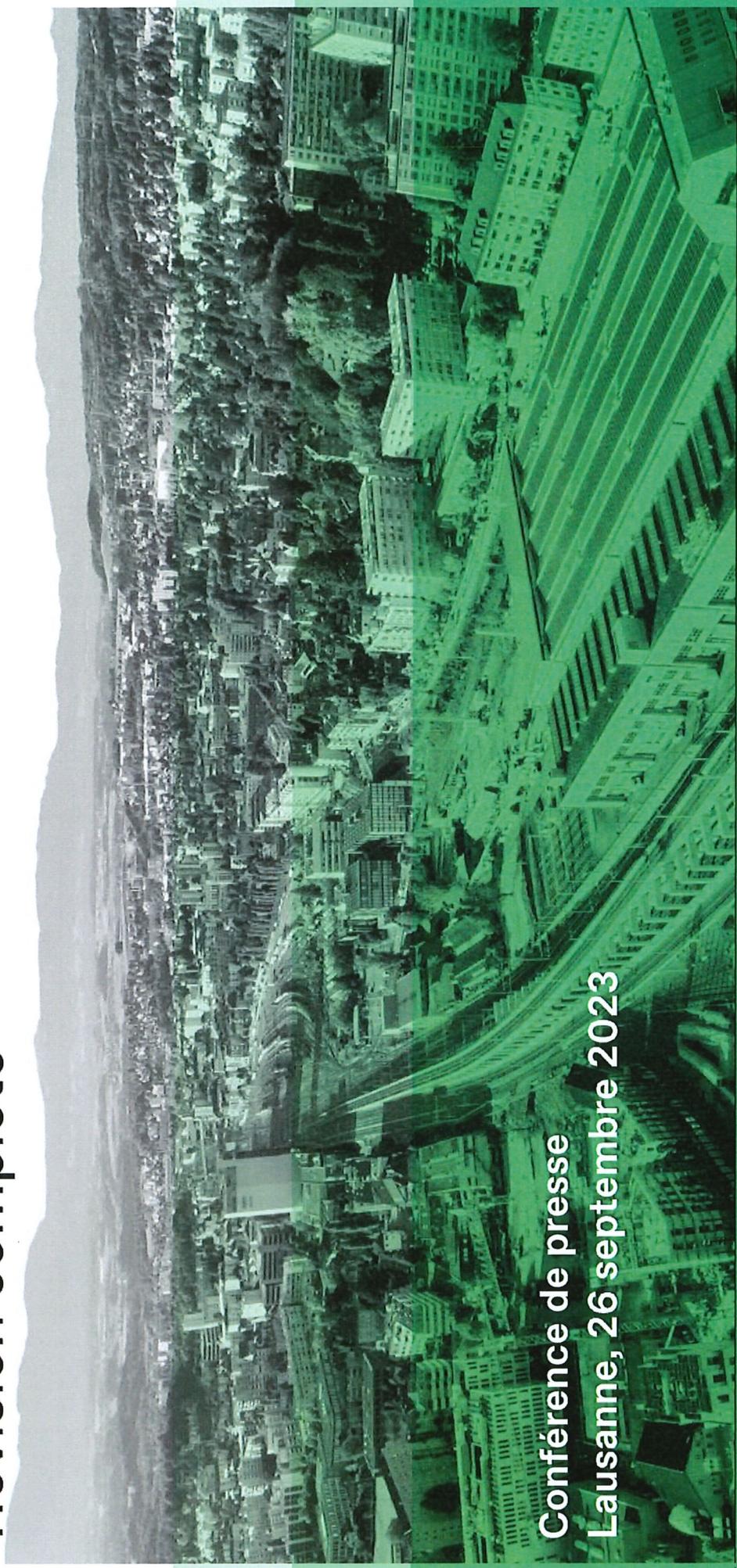
TÉLÉCHARGEMENTS

Présentation (dossier de presse)

Plan directeur cantonal 2050 - Perspectives pour le territoire (14 Mo)

Plan directeur cantonal 2050

Révision complète



Conférence de presse
Lausanne, 26 septembre 2023

Sommaire

1. Révision complète du plan directeur cantonal
2. Perspectives pour le territoire
3. Prochaines étapes – Enquête sur le territoire
4. Questions des journalistes

1 Révision complète du plan directeur cantonal

Christelle Luisier Brodard

Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport

Le plan directeur cantonal en deux mots

- Instrument stratégique qui oriente l'organisation du territoire cantonal dans un horizon de 15 à 25 ans
- Exigé par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et ancré dans la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC)
- Lie les autorités fédérales, cantonales et communales en matière d'aménagement du territoire

Plan directeur cantonal vaudois

- Adopté par le Grand Conseil en 2007
- Approuvé par le Conseil fédéral en 2008
- Adapté à 8 reprises entre 2008 et 2022 (4^e adaptation quater en vigueur)

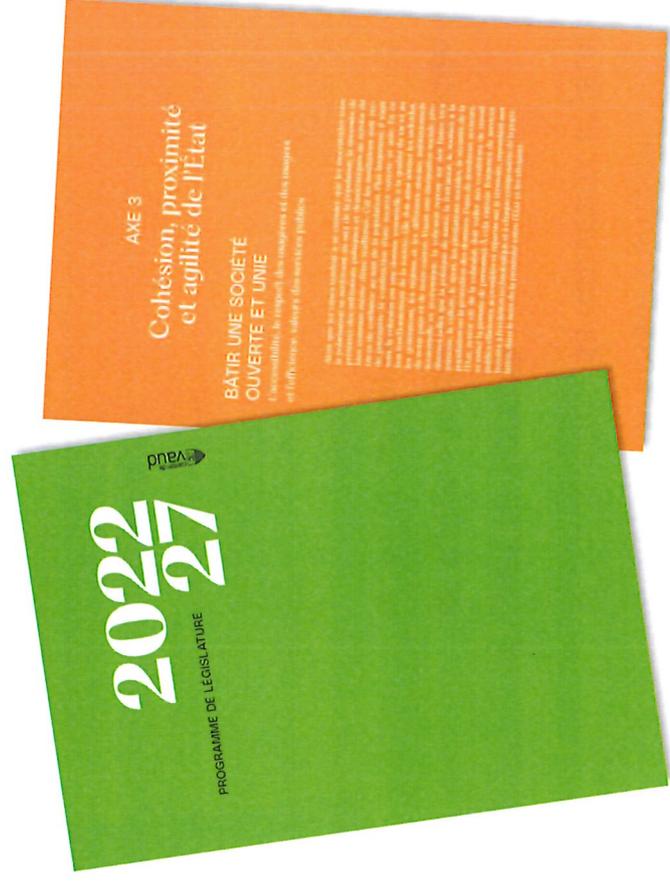
Contenu

- Projet de territoire cantonal
- 7 stratégies
- 65 mesures
- Carte de synthèse

Pourquoi réviser complètement le plan directeur ?

- Réexamen intégral tous les 10 ans exigé par la LAT
- Révision sur le fond
 - Obsolescence de certaines mesures
 - Coordination à renforcer entre plans sectoriels cantonaux et plan directeur cantonal
 - Intégration de nouveaux enjeux (climat, santé)
- ...et la forme
 - Rendre le document plus facile d'accès et d'utilisation
 - Publication numérique

Un projet majeur du programme de législature 2022-27



3.2

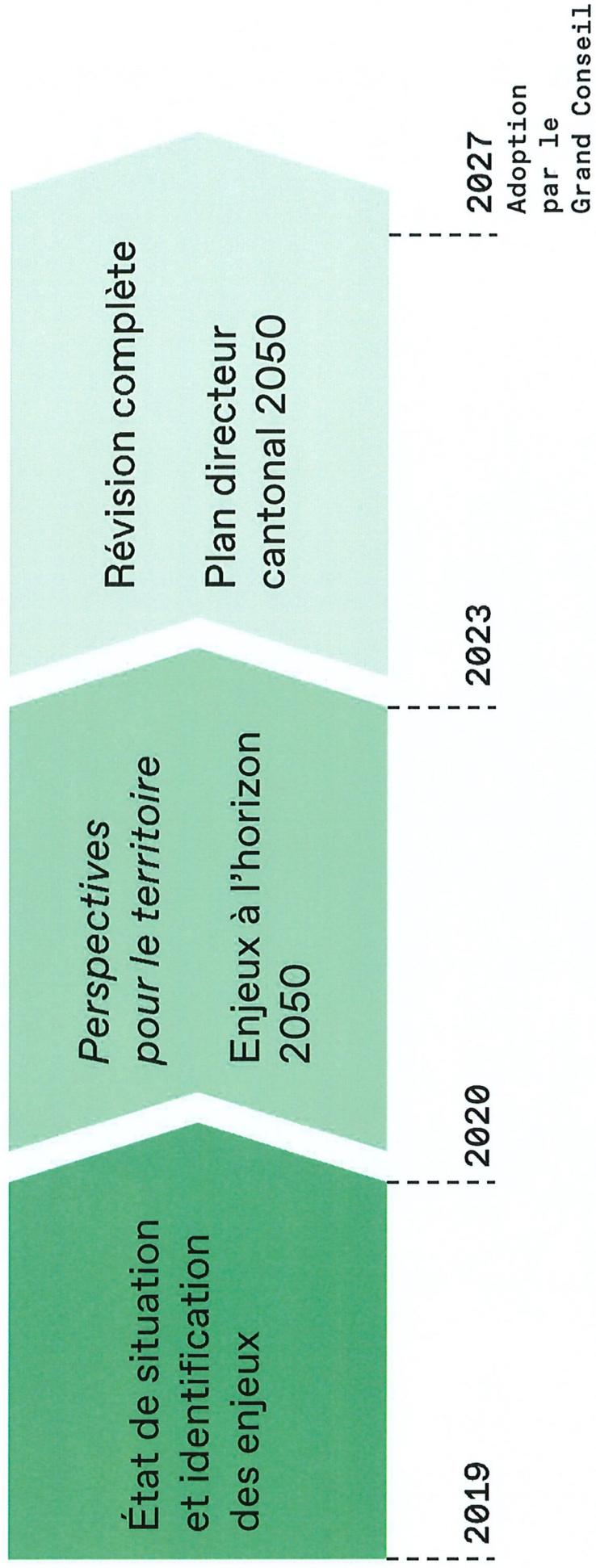
TERRITOIRE

Viser une utilisation durable et équilibrée du territoire en prenant en compte les divers intérêts en jeu

Action

- Réviser entièrement le plan directeur cantonal dans une formulation claire et accessible

Étapes de la révision complète



2 Perspectives pour le territoire

Christelle Luisier Brodard

Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport

Première étape vers le PDCn 2050

Objectifs

- Identifier les enjeux pour le territoire cantonal à l'horizon 2050
- Établir un cadre de référence commun
- Proposer des pistes pour l'évolution du territoire

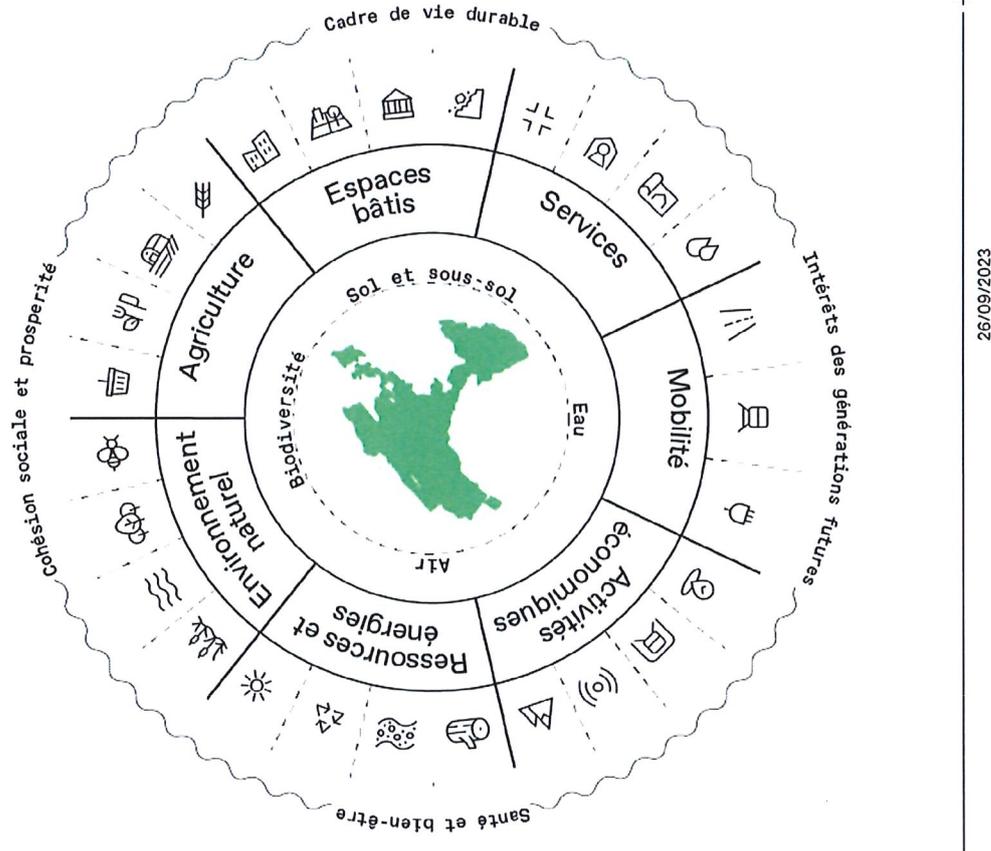
Les *Perspectives pour le territoire* constituent le fil rouge de la révision complète du PDCn

Le document est publié sous la forme d'une brochure imprimée et d'un site web



Sept enjeux majeurs pour le territoire

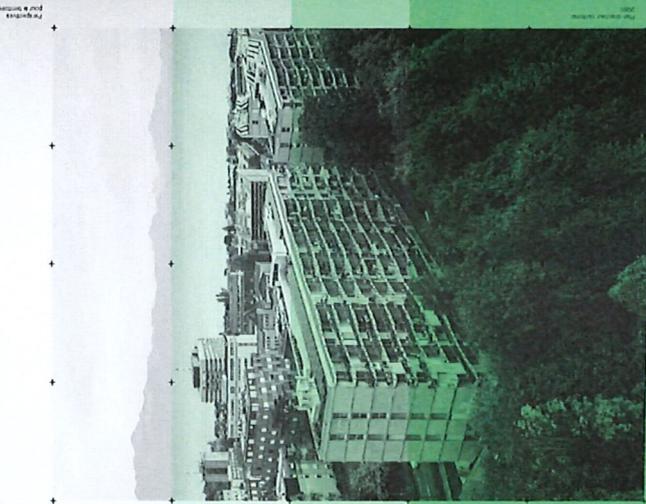
- Un environnement naturel préservé et renforcé
- Des ressources et des énergies durables
- Une production agricole et une consommation locales et durables
- Une mobilité multimodale, de proximité et à faibles émissions
- Des espaces bâtis compacts, attractifs et résilients
- Des services efficaces et équitablement répartis répondant aux besoins de la population
- Des sites adaptés aux besoins multiples de l'économie



Comment se présente un enjeu ?

Thème →

Espaces bâtis



32

Des espaces bâtis compacts, attractifs et résilients

L'occupation du sol est optimisée pour répondre à la croissance démographique et à l'urbanisation qui en résulte, tout en préservant les milieux naturels et les terres agricoles. Les espaces bâtis sont compacts, attractifs et résilients. Ils s'adaptent aux nouveaux enjeux, notamment aux changements climatiques ainsi qu'aux évolutions de nos modes de vie et de la structure des ménages. Ils offrent des espaces de vie propices au bien-être et à la santé. Le patrimoine culturel immobilier et le paysage sont préservés, afin de renforcer l'identité des lieux.

- Requalifier les espaces bâtis
- Garantir des espaces ouverts de qualité
- Valorifier le patrimoine et le paysage
- Réduire l'exposition aux nuisances et dangers

33

← Enjeu

← En bref

← Dimensions de l'enjeu